

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY
TENUE À LA SALLE CAJETAN-GAUTIER DE L'HÔTEL DE VILLE DE MONTMAGNY
LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 2010 À 20H30 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES
MAIRES SUIVANTS :**

MESDAMES

- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton

MESSIEURS

- ROBERT BEAUMONT, représentant de la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- ANDRÉ CLAVET, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- RICHARD GALIBOIS, représentant de la municipalité de Berthier-sur-Mer
- GILLES GIROUX, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- LÉON LAVERDIÈRE, municipalité de Lac-Frontière
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- PIERRE THIBAUDEAU, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement, et Mme Julie Roy, chargée de projets municipaux et responsable des dossiers légaux.

EST ABSENT : M. Yves Laflamme, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2010-11-36

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 24 novembre 2010 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 16 novembre 2010
4. RENCONTRE
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Budget 2011
 - 5.1.1 Adoption des prévisions budgétaires 2011
 - 5.2 Ressources humaines
 - 5.2.1 Entente 2011-2012-2013-2014
 - 5.2.2 Fin de période de probation
 - 5.2.3 Équité salariale
 - 5.3 Fermeture des bureaux pendant la période de Noël

- 5.4 Party de Noël des employés
- 5.5 Édifice Amable-Bélanger
 - 5.5.1 État de situation
 - 5.5.2 Les extras
 - 5.5.3 Recommandation de paiement
 - 5.5.4 Stationnement
 - 5.5.5 Appel d'offres – Lot 3.6 Portes
 - 5.5.6 Protocole d'entente - Garage
- 5.6 Dates des réunions du Conseil de la MRC de Montmagny pour l'année 2011
- 5.7 Nomination des représentants sur les comités
- 5.8 Dépôt du rapport annuel 2009
- 5.9 Politique de gestion contractuelle
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Modifications à la réglementation d'urbanisme
 - 6.2 Mandats CLD
 - 6.3 Projets régionaux
 - 6.3.1 Versements
 - 6.3.2 Zip sud de l'estuaire
 - 6.4 Prochaines rencontres
 - 6.5 Pacte rural (Information)
- 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1 Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de novembre 2010
 - 8.2 État des revenus et dépenses estimés au 31 décembre 2010
 - 8.3 Affectation du surplus accumulé au budget 2010 (tel que prévu)
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3.1 SESSION DU 16 NOVEMBRE 2010

2010-11-36

IL EST PROPOSÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER
 APPUYÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 16 novembre 2010 soit adopté avec la correction suivante au point 5.1.5.2 Lot 3.4 – Demande n° 1:

« **QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la demande de paiement au montant de 83 477,03 \$, taxes incluses, à **LÉVIS CONSTRUCTION INC.** dans le cadre du contrat pour le lot 3.4 de l'Édifice Amable-Bélanger. »

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 BUDGET 2011

5.1.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

- CONSIDÉRANT le projet des prévisions budgétaires déposé au Conseil des maires de la MRC de Montmagny pour l'année 2011;

- CONSIDÉRANT que ces prévisions ont été élaborées à la suite des sessions de travail du Comité du budget et du Conseil des maires de la MRC de Montmagny;

2010-11-37

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les prévisions budgétaires de la MRC de Montmagny pour l'année 2011 comportant des dépenses de 3 766 223 \$, des revenus de 1 994 961 \$ (incluant une affectation des surplus pour une somme de 5 000 \$), pour une répartition (quote-part) aux municipalités de 1 771 262 \$, soient acceptées.

ADOPTÉ

5.2 RESSOURCES HUMAINES

5.2.1 ENTENTE 2011-2012-2013-2014

- CONSIDÉRANT la demande reçue de la part des employés;
- CONSIDÉRANT l'étude effectuée par le Comité du budget et les recommandations émises à ce sujet auprès des membres du Conseil de la MRC;

2010-11-38

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les éléments suivants soient acceptés :

1. **QUE** la proposition d'échelle salariale pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014 soit acceptée par les élus.
2. **À** compter du 1^{er} janvier 2011, que la Politique relative aux conditions de travail des employés pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014 soit modifiée pour inclure les éléments suivants :
 - a. Frais de déplacement de base (sous 1 \$ à la pompe) passent de 0,39 \$ à 0,40 \$;
 - b. Frais de repas du midi passent de 12,50 \$ à 15,00 \$;
 - c. Pour les vacances annuelles :
 - i. 4 semaines après 6 ans (au lieu de 8 ans);
 - ii. 5 semaines après 15 ans (au lieu de 18 ans);
 - iii. 6 semaines après 25 ans;
 - d. Congé mobile : 1 jour mobile non cumulable et non monnayable;
 - e. Horaire d'été :
 - i. Horaire d'été de la première semaine de juin jusqu'à la Fête du travail (14 semaines) = 49 heures aux frais de l'employé à même sa banque de temps accumulé, ses vacances, ses congés de maladie ou présence au travail (mais bureau fermé au public) : En résumé, 31,5 heures d'horaire de travail hebdomadaire et 3,5 heures aux frais de l'employé s'il s'absente pour le vendredi après-midi de

congé au bureau (Principe des heures faites = Heures payées).

ADOPTÉ

5.2.2 FIN DE PÉRIODE DE PROBATION

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a procédé à l'embauche de M. Vincent Rioux comme « inspecteur en bâtiment – Niveau 1 » le 12 août 2010 par résolution portant le numéro 2010-08-12;
- CONSIDÉRANT la période de probation de trois mois dans ses fonctions;
- CONSIDÉRANT que la tâche est répartie dans deux services : Inspection intermunicipale en bâtiment et Programmes de rénovation;
- CONSIDÉRANT la recommandation favorable comme inspecteur en bâtiment;
- CONSIDÉRANT que pour l'application des programmes de rénovation, l'employé doit se qualifier au cours des prochaines semaines par la passation d'un examen auprès de la SHQ;

2010-11-39

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT
APPUYÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny mette fin à la période de probation de M. Vincent Rioux comme inspecteur en bâtiment.

QUE, compte tenu qu'il s'agit d'un emploi à temps plein dont les tâches sont réparties entre l'inspection en bâtiment et l'application des programmes de rénovation de la SHQ, la MRC de Montmagny exige que l'employé puisse se qualifier d'ici le 1^{er} février 2011 comme agent d'application des programmes de la SHQ afin que la MRC puisse maintenir son emploi à temps plein.

ADOPTÉ

5.2.3 ÉQUITÉ SALARIALE

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny doit compléter un exercice d'équité salariale d'ici le 31 décembre 2010;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a mandaté la firme « Profil PME » pour l'accompagner dans cette démarche;

2010-11-40

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'un comité de travail formé du préfet et du préfet adjoint, soit mandaté afin de superviser le processus en vue que la MRC puisse compléter l'exercice d'ici le 31 décembre 2010.

QUE ce comité soit un comité rémunéré.

ADOPTÉ

5.3 FERMETURE DES BUREAUX PENDANT LA PÉRIODE DE NOËL

2010-11-41

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les bureaux de la MRC de Montmagny soient fermés du mercredi 22 décembre 2010 au mardi 4 janvier 2011 inclusivement.

ADOPTÉ

5.4 PARTY DE NOËL DES EMPLOYÉS

2010-11-42

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'une contribution de 60 \$ par employé participant soit accordée pour le party de Noël prévu le mardi 21 décembre 2010 au restaurant Chez Octave à Montmagny.

ADOPTÉ

5.5 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

5.5.1 ÉTAT DE SITUATION

La directrice générale fait un résumé de l'état d'avancement des travaux et des étapes à venir.

5.5.2 LES EXTRAS

Un tableau des extras pour les lots 3.2 et 3.4 est déposé aux membres du conseil pour information.

5.5.3 RECOMMANDATION DE PAIEMENT

- CONSIDÉRANT que la prochaine session du Conseil de la MRC de Montmagny aura lieu le 18 janvier 2011;
- CONSIDÉRANT que deux entrepreneurs réaliseront des travaux pendant les deux prochains mois pour des contrats totalisant plus de 1,3M \$;
- CONSIDÉRANT qu'il sera nécessaire de payer ces entrepreneurs;

2010-11-43

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la direction générale à payer les factures intermédiaires à recevoir conditionnellement à :

1. Une recommandation favorable de la part des professionnels mandatés au dossier;
2. Une approbation par le Comité des locaux.

ADOPTÉ

5.5.4 STATIONNEMENT

Les spécifications et relevés de l'entrepreneur mandaté à ce sujet ont été reçus le 19 novembre dernier. Ceux-ci seront discutés avec le comité pour réaliser des travaux dans les prochains jours.

2010-11-44

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la réalisation de travaux (notamment l'installation d'un regard d'égout pluvial) pour une somme maximale de 25 000 \$.

ADOPTÉ

5.5.5 APPEL D'OFFRES – LOT 3.6 PORTES

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny doit procéder à un appel d'offres pour l'achat des portes intérieures afin de finaliser l'aménagement complet de l'Édifice Amable-Bélanger;

2010-11-45

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la direction générale à procéder à un appel d'offres public pour le Lot 3.6 – « Fourniture de portes intérieures », conformément aux plans et devis.

ADOPTÉ

5.5.6 PROTOCOLE D'ENTENTE - GARAGE

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny doit louer des espaces contigus à l'Édifice Amable-Bélanger afin de pouvoir offrir un espace garage à un des locataires conformément au protocole à intervenir avec la SIQ;
- CONSIDÉRANT les discussions/négociations survenues avec M. Jean Allart à cet effet, propriétaire de l'immeuble voisin à celui de l'Édifice Amable Bélanger;
- CONSIDÉRANT que l'entente prévoit débuter le 19 août 2011 pour une période de cinq ans avec deux options de renouvellement additionnelles de cinq ans selon les modalités convenues;

2010-11-46

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise le préfet et la directrice générale à signer le protocole d'entente entre les parties pour et au nom de la MRC de Montmagny pour la location d'un espace garage d'une superficie d'environ 1 329 p.c.

ADOPTÉ

5.6 DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY POUR L'ANNÉE 2011

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Montmagny doit fixer les dates de réunions pour l'année 2011 par résolution;

2010-11-47

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les sessions du Conseil de la MRC de Montmagny pour l'année 2011 soient les suivantes :

- **Mardi, le 18 janvier 2011** – Salle du Conseil de l'Hôtel de ville de Montmagny, 143, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny;
- **Mardi, le 15 février 2011** - Salles 236-237, MRC de Montmagny, 159, rue St-Louis, Montmagny;
- **Mardi, le 15 mars 2011** – Salle du Conseil de l'Hôtel de ville de Montmagny, 143, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny;
- **Mardi, le 12 avril 2011** – Salle du Conseil de l'Hôtel de ville de Montmagny, 143, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny;
- **Mardi, le 10 mai 2011** – Édifice Amable-Bélanger, 6, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny;
- **Mardi, le 14 JUIN 2011** – Édifice Amable-Bélanger, 6, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny;
- **Mardi, le 12 JUILLET 2011** – Édifice Amable-Bélanger, 6, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny;
- **Mardi, le 13 SEPTEMBRE 2011** – Édifice Amable-Bélanger, 6, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny;
- **Mardi, le 11 OCTOBRE 2011** – Édifice Amable-Bélanger, 6, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny;
- **Mardi, le 8 NOVEMBRE 2011** – Édifice Amable-Bélanger, 6, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny;
- **Mercredi, le 23 NOVEMBRE 2011** – Édifice Amable-Bélanger, 6, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny.

ADOPTÉ

5.7 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS SUR LES COMITÉS

2010-11-48

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient nommées pour représenter la MRC de Montmagny sur les différents comités ci-dessous listés :

COMITÉ DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (COMITÉ MRC)

Madame Laurence Hallé
Monsieur Jean-Guy Desrosiers

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (COMITÉ MRC)

Monsieur Gilles Giroux	Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Émile Tanguay (P)	Monsieur Louis Lachance
Monsieur Yves Laflamme	Madame Nancy Labrecque, secrétaire
Monsieur Jean-Paul Boivin	Madame Marie-France Bellavance

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) (COMITÉ MRC)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers	Monsieur Daniel Racine, citoyen
Monsieur Rosario Bossé (Substitut : Frédéric Poulin)	

COMITÉ FORÊT – AGENCE DE LA FORÊT PRIVÉE DES APPALACHES
(COMITÉ MRC)

Monsieur Rosario Bossé
Monsieur Daniel Racine, substitut

COMITÉ DES DÉLÉGUÉS (COMITÉ MRC)

Madame Marie-Eve Proulx
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Pierre Thibaudeau

COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (COMITÉ MRC)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers Monsieur Pierre Thibaudeau
Monsieur Réal Bolduc Monsieur André Clavet
Monsieur Rosario Bossé (Substitut : Gaston Caron pour un an)

COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE (COMITÉ MRC)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Émile Tanguay

COMITÉ DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT (COMITÉ MRC)

Monsieur Pierre Thibaudeau Madame Marie-Eve Proulx
Monsieur Jean-Guy Desrosiers Monsieur Daniel Racine
Monsieur Rosario Bossé (Substitut : Réal Bolduc)

COMITÉ DES LOCAUX (COMITÉ MRC)

Monsieur Gilles Giroux Madame Nancy Labrecque
Monsieur Pierre Thibaudeau Monsieur Daniel Racine
Monsieur Jean-Guy Desrosiers Madame Julie Roy
Monsieur Rosario Bossé

OFFICE DU TOURISME DE LA CÔTE-DU-SUD (OTCS)

Monsieur Daniel Racine

COMITÉ DU TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

Madame Laurence Hallé
Monsieur Daniel Racine

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS (CCRSTQ)

Monsieur Gaston Caron

UNITÉ RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT (URLS)

Monsieur Yves Laflamme (sinon Gaston Caron)

CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES MONTMAGNY-L'ISLET

Monsieur Émile Tanguay

CONFÉRENCE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (CRÉ)

Monsieur Pierre Thibaudeau
Monsieur Jean-Guy Desrosiers

SOCIÉTÉ DU PARC LINÉAIRE MONK

Monsieur Gilles Giroux
Madame Laurence Hallé

COMITÉ DE LA CORPORATION DE MISE EN VALEUR DE LA GROSSE-ÎLE

Monsieur Gaston Caron
Monsieur Frédéric Poulin
Madame Jeanne L. Boulanger (Nommée par la MRC)

ZIP SUD DE L'ESTUAIRE

Monsieur Daniel Racine

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE MONTMAGNY (CJE)

Madame Laurence Hallé

PARC RÉGIONAL DES APPALACHES

Monsieur Daniel Racine, membre associé

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA CÔTE-DU-SUD

Monsieur André Clavet

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN

Monsieur Réal Bolduc

COMITÉ AVISEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL (PACTE RURAL)

Monsieur Léon Laverdière
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Pierre Thibaudeau
Madame Marie-Eve Proulx
Monsieur Gilles Giroux

COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE

Monsieur Daniel Racine

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

5 représentants « Élus »

Monsieur Émile Tanguay
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Marie-Eve Proulx
Monsieur André Clavet
Monsieur Pierre Thibaudeau

3 représentants « Affaires »

Monsieur Pierre Fréchette
Madame Nathalie Bernier (tourisme)
Monsieur Christian Dionne

1 représentant « Éducation »

Un représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny, soit la directrice générale (Madame Ghyslaine Picard) ou l'adjoint à la direction.

Observateurs : Monsieur Daniel Racine, MRC de Montmagny
Monsieur Norbert Morin ou
Madame Mireille Thibault, député
Madame Martine Raby, CLÉ

COMITÉ AVISEUR AFFAIRES DU CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

5 représentants élus

Monsieur Émile Tanguay
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur André Clavet
Monsieur Réal Bolduc
Monsieur Rosario Bossé

3 représentants « Affaires »

Monsieur Pierre Fréchette
Madame Dominique Gaudreau
Monsieur Christian Dionne

COMITÉ AVISEUR DÉVELOPPEMENT RURAL DU CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

Monsieur Pierre Thibaudeau
Madame Marie-Eve Proulx
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Gilles Giroux
Monsieur Léon Laverdière

COMITÉ AVISEUR TOURISME ET CULTURE DU CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

5 représentants élus organismes

Madame Marie-Eve Proulx
Monsieur Rosario Bossé
Monsieur Gaston Caron
Monsieur Frédéric Poulin
Monsieur André Clavet

8 représentants Entreprises et

Madame Nathalie Bernier
Monsieur Louis Lachance (PRA)
Carrefour mondial de l'accordéon
Grosse-Île
Croisières Lachance
Manoir des Érables
Hôtel l'Oiselière
Directeur général de l'ATR

1 représentant de la MRC de Montmagny

Monsieur Daniel Racine

COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Madame Marie-Eve Proulx

ADOPTÉ

5.8 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2009

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel 2009 sur les principales activités réalisées par l'équipe de la MRC de Montmagny;

2010-11-49

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil des maires de la MRC de Montmagny accepte le rapport d'activités annuel 2009 de la MRC de Montmagny et que celui-ci soit transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour fin de subvention.

ADOPTÉ

5.9 POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal, les municipalités du Québec ont l'obligation d'adopter une politique de gestion contractuelle;

2010-11-50

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny adopte le document intitulé « POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA MRC DE MONTMAGNY ».

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 MODIFICATIONS À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Pas de projet de modification déposé par les municipalités.

6.2 MANDATS CLD

- CONSIDÉRANT la réflexion du comité mandaté pour déposer un projet de mandat touristique au CLD;
- CONSIDÉRANT la réflexion sur les options de mandats à formuler au CLD dans le contexte d'une réorientation de la gouvernance exprimée par le Conseil de la MRC;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny doit formuler des attentes significatives au CLD;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny nomme les administrateurs du Conseil d'administration du CLD;

2010-11-51

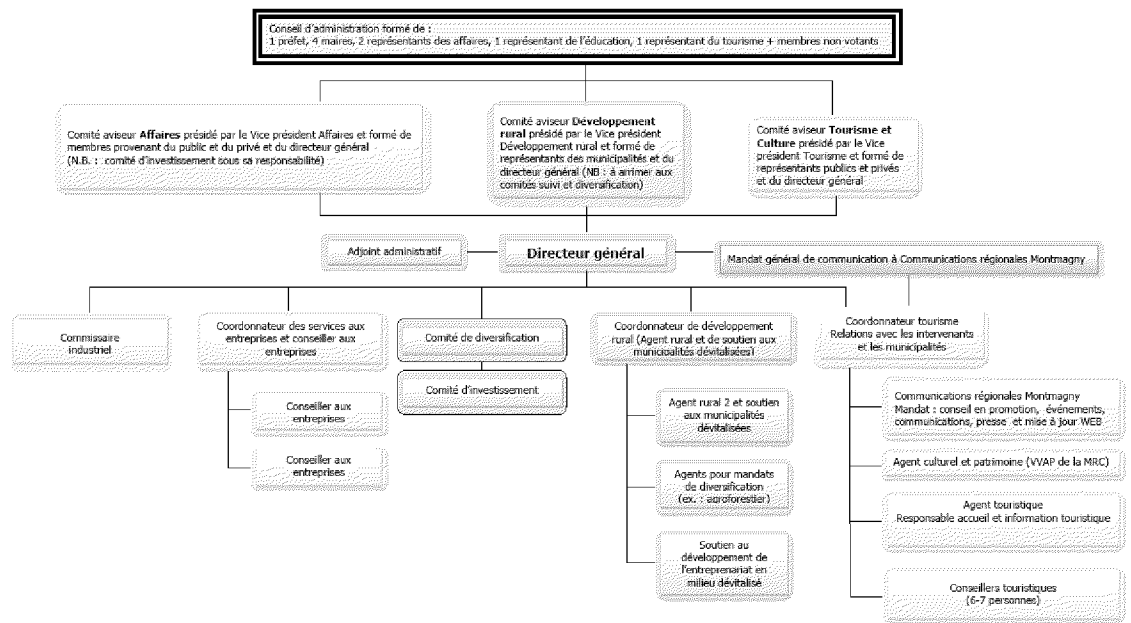
IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny dépose au CLD ses attentes en matière d'organisation ainsi que les membres du conseil d'administration, tel qu'identifié à l'item « Nomination des représentants sur les comités ».

ATTENTES DE LA MRC DE MONTMAGNY EN MATIÈRE D'ORGANISATION

CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY
ORGANIGRAMME 2010



RÉSUMÉ DES ATTENTES ENVERS LE CLD

QUE la MRC signifie au CLD son intention de participer aux différents comités avisers, notamment par la nomination des vice-présidents qui feront le lien entre les comités avisers, le Conseil d'administration du CLD et le conseil des maires;

QUE le nombre d'élus municipaux au Conseil d'administration du CLD soit reporté à cinq représentants sur les neuf membres, soit le préfet et quatre maires;

QUE le CLD maintienne l'utilisation des services de Communications régionales Montmagny pour ses communications ainsi que pour la promotion et les communications en matière de tourisme;

QUE la personne titulaire du poste de commissaire industriel soit attirée à des projets économiques majeurs (industriels, commerciaux ou touristiques) sous l'aile du Comité aviseur Affaires;

QUE des postes de coordonnateurs soient attribués pour chacun des comités avisers : Affaires (coordonnateur services aux entreprises), Développement rural (agent rural senior) et Tourisme et Culture (poste à combler);

QUE le coordonnateur du service Tourisme et Culture développe un lien étroit avec les municipalités et les entreprises touristiques de toutes dimensions;

QUE le CLD renégocie avec les caisses populaires du sud du territoire (Caisses populaires du Parc régional des Appalaches et de Saint-Just-de-Bretonnières) le retour d'un service d'agent de développement de l'entrepreneuriat sous l'aile du Comité aviseur de développement rural;

QU'un budget de 287 000 \$ soit octroyé au volet touristique du CLD dont les revenus proviendront de la façon suivante : 227 000 \$ du monde municipal, 7 000 \$ de revenus de ventes à la gare fluviale, 10 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications, 7 000 \$ du CLD, 15 000 \$ des surplus de l'OTCS, et 21 000 \$ d'autres sources de revenus. La contribution du monde municipal pourrait être de 8 000 \$ supérieure si la municipalité de Berthier-sur-Mer opte pour déléguer l'opération de son bureau d'accueil touristique au CLD;

QUE la MRC de Montmagny demande au CLD de participer pour la somme de 10 000 \$ au Projet de gestion intégrée des oies;

QUE les comités aviseurs identifient et recommandent aux conseils (CLD et MRC) des priorités d'actions en matière de développement des affaires, de développement rural et d'accueil et de promotion touristique;

QUE ce fonctionnement soit en place pour une durée minimale de deux ans et qu'une évaluation annuelle soit réalisée;

QUE le Comité de diversification et les municipalités concernées identifient les conditions de prolongement du service d'agent de développement touristique pour la partie du territoire faisant l'objet du programme de diversification (budget alloué, organisme porteur et implication financière du milieu).

ADOPTÉ

6.3 PROJETS RÉGIONAUX

6.3.1 VERSEMENTS

2010-11-52

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny procède au versement d'aide financière à titre d'implication à la réalisation de projets régionaux :

Société du Parc linéaire Monk	7 000 \$
CLD - Stratégie industrielle	18 000 \$
Gestion des oies	5 000 \$
TOTAL	30 000 \$

ADOPTÉ

6.3.2 ZIP SUD DE L'ESTUAIRE

La tournée de la ZIP sur les risques côtiers est terminée. Ça a fait ressortir l'importance d'aborder les problèmes d'érosion et les correctifs par secteur et non par terrain.

Nous recevrons l'information sur les parties de territoire qui sont menacées en bordure du fleuve suite à une étude exhaustive réalisée par l'Université du Québec à Rimouski lors des dix dernières années.

Des projets de protection et de végétalisation pourront être déposés aux différentes autorités par la suite.

6.4 PROCHAINES RENCONTRES

Lundi le 21 novembre : Début de la consultation sur le nouveau régime forestier régissant les coupes sur les terres publiques

Jeudi le 25 novembre : Consultation sur le PRDIRT

Vendredi le 26 novembre : Prise de position des préfets sur les modifications à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et l'occupation dynamique du territoire

Janvier : Rencontre avec la SACOMM pour la gestion intégrée des oies

6.5 PACTE RURAL (INFORMATION)

Deux projets ont fait l'objet d'une analyse dans le cadre du Pacte rural et le comité recommande au Conseil de la MRC d'accepter les projets étudiés lors de la prochaine rencontre du conseil.

Il s'agit des projets de travaux d'aménagement au Centre communautaire de Sainte-Lucie-de-Beuregard (9 352 \$ / 13 700 \$) et d'amélioration des infrastructures du Parc Saint-Nicolas (20 000 \$/141 141 \$).

7. CORRESPONDANCE

7.1 TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ DE LA MRC DE MONTMAGNY

Dépôt d'une correspondance concernant une demande d'aide financière additionnelle.

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE NOVEMBRE 2010

2010-11-53

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

No.	Montant	Fournisseur
C1000870	297.24	Talbot-Lachance, Josie
C1000871	222.35	Bureautique Côte-Sud enr.
C1000872	1 374.82	Publications CCH/FM ltée
C1000873	141.09	Transcontinental
C1000874	36.55	Montmagny air service inc.
C1000875	90.30	CLD de la MRC de Montmagny
C1000876	575.66	COMBEQ
C1000877	1 806.00	Groupe de géomatique Azimut inc.
C1000878	78.00	Labrador Laurentienne inc.
C1000879	3 117.28	Michel Gamache & Frères inc.
C1000880	33.50	L'Épi d'or – Boulangerie pâtisserie
C1000881	2 208.91	Servitech inc.
C1000882	17 974.00	Transport collectif de la MRC de Montmagny
C1000883	8 541.25	Richard Pelletier, plan d'architecture
C1000884	368.15	École nationale des pompiers du Québec
C1000885	56.44	Constructo Sé@o
C1000886	54.17	Michel Proulx Meubles
C1000887	430.00	Jalbert, Jean-Luc
C1000888	1 808.00	Mercier, Denis
C1000889	120.00	Guimont, Gilles
C1000890	1 924.52	Campor
C1000891	88.95	Laurentide Re/Sources inc.
C1000892	178.01	Biopierre – Centre de développement
C1000893	553.09	Côté, Patrick
C1000894	338.63	Les Entreprises Benoît Brisson et fils inc.
C1000895	10 000.00	Programme RénoVillage
C1000896	10 000.00	Programme RénoVillage
I1000897	637.47	Visa
TOTAL	63 054.38 \$	

QUE la liste des comptes à payer de novembre 2010 soit acceptée.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 63 054.38 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2010

Un état des revenus et dépenses estimés au 31 décembre 2010 est déposé au conseil pour information.

8.3 AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AU BUDGET 2010 (TEL QUE PRÉVU)

CONSIDÉRANT qu'au budget 2010, l'appropriation de 35 000 \$ du surplus accumulé était prévue;

2010-11-54

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise l'appropriation du surplus accumulé pour une somme de 35 000 \$ conformément au budget adopté;

Appr. surplus - Programmes de rénovation	24 500 \$
Appr. surplus - Coupes forestières	5 500 \$
Appr. surplus - Fibre optique	5 000 \$

ADOPTÉ

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. VARIA OUVERT

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2010-11-55

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 21h30.

Jean-Guy Desrosiers, préfet

Nancy Labrecque, dir. générale